

Conseil d'École – mardi 13 octobre 2020

Présentation des membres du conseil d'école

parents élus – Mmes Bordet (MS), Picquier (GS/MS), Labarrère (MS), Basquin (PS), Pivert (GS), Fontanet (GS) et Neuillé (GS).

mairie - MM. Nebel (Maire), Bouvier (adjoint) - absents

enseignants - Mmes Bourliataux, Troquet, Riglet, Rodriguez, Achard * (décharge de direction), M. Paté * (ZIL),
et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

IEN – Mme Boulesteix, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription

DDEN – Mme Tavares

RASED – Mmes Michel, Boulay et Molina

Invités - personnel communal : Mmes Carrasco, Dupont *, Laumonier, Pelloquin.

Absents, excusés * : le RASED « Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté », Mme l'inspectrice de l'EN

En raison des restrictions liées au protocole sanitaire, ce Conseil se tient dans la salle de motricité.

Ce Conseil débute légèrement en retard en raison de l'absence du Maire et/ou de son adjoint, le temps d'apprendre qu'aucun membre de la municipalité ne pourra être présent.

Résultats des élections

Sur les 198 inscrits, 96 votants, 87 suffrages (9 nuls). Les membres de la liste sont donc élus, 5 titulaires et 2 suppléantes

Rappel des compétences du Conseil d'École

Distribution (en amont) et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » à destination des nouveaux parents élus.

Règlement intérieur de l'école

Des modifications sont proposées : changement des horaires (retour à la semaine de 4 jours), précision concernant le règlement départemental faisant référence et paragraphe relatif aux contraintes sanitaires (travail à distance et modification du fonctionnement de l'école en raison d'une contrainte sanitaire – comme en mars/juin).

Ces modifications, après discussion, sont actées par le Conseil et figurent donc dans la nouvelle version qui sera remise à chaque famille.

Effectifs actuels et encadrement

Voici les effectifs actuels (de 20 à 22 élèves par classe) :

PS	MS	GS
37	35	35
soit 107 au 13 oct. 2020 (moyenne : 21,4) comme en 2019		

Il manque 8 élèves par rapport aux prévisions de novembre 2019 ($115 = 42 + 37 + 36$).

2 enfants en situation de handicap sont accueillis en PS et GS à temps partiel accompagnés chacun d'un-e AESH (aide humaine spécifique).

Une prévision des effectifs prévus pour septembre 2021 devra être envoyée mi-novembre pour le ministère : cela conditionne les fermetures/ouvertures de classes. Une enquête largement diffusée auprès des familles et des structures locales est en circulation pour permettre une prévision au plus juste. Peu de retour à ce jour.

PS	MS	GS
40 env ^o	37	35
soit <u>prévision</u> de 112 env^o au 13 oct. 20, à affiner (moyenne : 22,4)		

Une personne viendra renforcer l'encadrement en novembre pour 7 mois. Elle est nommée sur un poste de « Service Civique Universel » pour une durée de 24h/semaine.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Le directeur explique la différence entre les 3 types d'exercices qui sont programmés sur l'année. Deux ont été réalisés.

Un exemplaire du dossier PPMS sera adressé à la Mairie. Un exercice d'évacuation (lié à un problème supposé à l'intérieur type incendie) a été organisé fin septembre. Celui lié aux risques d'intrusion l'a été ce jour même. Celui lié aux « risques majeurs » le sera ultérieurement dans l'année.

Une fiche « **Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur** » sera distribuée aux familles (tous les 2 ans) et affichée.

La DDEN parle de la possibilité dans certaines communes d'installer des systèmes électroniques. Le directeur informe qu'à la surprise générale des personnels présents, des travaux ont été réalisés la semaine avant la rentrée pour installer ce type de

système avec boutons d'alerte dans chaque classe et lieux communs et un avertissement par une voix virtuelle. En l'absence d'information et dans l'attente d'une formation, le directeur n'a pas pris en compte cet outil : le signal par sifflet a été conservé et le sera jusqu'à ce qu'on sache comment cela fonctionne. D'autre part, ce système est « sans fil » : quels sont les types d'ondes émises ? Leur nocivité par rapport à du Wifi ou autres ?

Les bouteilles d'eau qui sont réparties dans les différents lieux possibles de confinement sont renouvelées tous les ans en septembre. Les bouteilles neuves ont été demandées il y a 1 mois.

Projet de l'année *En raison des contraintes sanitaires et des évolutions fréquentes, certaines activités pourront être soit annulées soit aménagées.*

- Décloisonnements (Arts Plastiques, Scientifique et Prévention) des lundis, profitant de la présence des 6 enseignants sur le jour de « décharge de direction ». Nous allons pouvoir reprendre mi novembre cette activité. Les MS/GS seront répartis en petits groupes de 11 à 13 élèves qui travaillent avec le même enseignant durant 4 semaines sur un même thème.
- Un projet d'habillage de la rambarde de l'escalier de la cour est en cours pour une réalisation par les élèves en mars.
- Des APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont organisées par les enseignants après la classe, certains jours. En novembre, des GS sont concernés par une aide à dominantes mathématiques et langage.
- Toutes les classes sont inscrites à l'opération « Maternelle et Cinéma ». Les projections se font au Centre Socioculturel (CSC). Les élèves assisteront à une 1^{re} séance en février et une autre en mai.
- En décembre, un spectacle sera programmé, suivi la dernière semaine par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les Aides Maternelles). Nous ne savons pas si cette année encore, la municipalité fera appel aux commerçants locaux pour offrir aux enfants (en plus d'un livre choisi par les enseignants-es) une brioche et un sachet de chocolats. Pour aménager la salle de motricité en salle de « réception » les enseignants demandent à ce que du personnel des Services Techniques soient mobilisés (2x 20 minutes), notamment pour déplacer les lourdes tables.
- Un contact régulier avec le CSC de Bléré est organisé : Semaine Exposition Artistique, Semaine du Jeu (pendant les congés scolaires d'octobre cette année), travail avec l'animatrice de la bibliothèque et de la ludothèque (*environ à chaque période scolaire*), participation à la « Quinzaine du livre » quand elle a lieu.
- Accueil de l'opération « le printemps des livres » proposée par l'OCCE (Coopérative Scolaire) : livres de qualités présentés aux familles avec possibilité de les acquérir pour 1,20 €.
- Les GS iront au Dojo pour une douzaine de séances autour des « jeux d'opposition » et de coopération à partir de janvier.
- Des sorties pour chacune des classes en mai ou juin sont également au programme.
- Des animations ou projets spécifiques de classe pourront être programmés.
- Le mur du fond de la cour du bas sous le préau est maintenant paré des productions réalisées avec les élèves en 2017, les « Drôles de Bêtes » qui ont été exposées dans le cadre du « Jour de Cher ». Ce mur devrait être complété au cours des années futures -* nous attendons toujours la réponse de la CCBVC pour « récupérer des bêtes non utilisées.
- C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. En plus de l'adhésion annuelle, une participation financière minimale n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux.
- C'est grâce aux parents qui accompagnent les groupes que peuvent se réaliser les sorties et les activités qui nécessitent un renforcement de l'encadrement.
- Les enseignants remercient les Services Techniques Municipaux pour leur appui technique sur certains projets.
- Le rapprochement avec le Multi Accueil « À l'Abord'Âge » sera reconduit, en accueillant les futurs élèves en mai/juin. Cela permet de mettre en confiance les nouveaux élèves (PS) et les familles.
- Photos scolaires : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 10 ans. Les ventes, qui débutent au retour des vacances de novembre, sont au profit de la coopérative scolaire. Cette année, les photos avec les fratreries de l'élémentaire n'ont pas été réalisées (brassage d'élèves incompatible avec le protocole).

Budgets et travaux

(En raison de l'absence de représentants de la Municipalité, il était parfois difficile de traiter de certains sujets. Le directeur ayant rencontré l'adjoint 1 semaine plus tôt, il est ici traité principalement des sujets ayant fait l'objet de cet entretien.)

Structures de jeux devaient être révisées pendant l'été – remplacement d'éléments usés, mais ce n'est pas le cas.

Coursive (jonction cour du haut, plancher abrité) glissant, lieu de passages fréquents – qu'est-ce qui a été fait ?

Marquages au sol des cours du haut et du bas à refaire également – déjà demandé.

Le revêtement du sol dans la petite pente qui mène du hall au couloir des PS est toujours glissant même s'il y a du mieux (chute devant une maman la semaine dernière).

Le tapis de sol à l'entrée, dans le hall, a été enlevé pour ne pas avoir à le nettoyer (protocole sanitaire ?). Or, le sol est là aussi glissant, les locaux sont salis par la 60^{aine} de personnes qui passent dès le matin.

Les feuilles devront être enlevées tous les matins pour empêcher qu'elles n'augmentent le risque de glissade dans les locaux (en cours).

L'accès à la cour enherbée n'est toujours pas réalisé. Un accès par la cour du haut devait être créé cet été.

Enfin, de nouveau la question des mauvaises odeurs dans les sanitaires du bas est posée. Cette situation perdure (*voir les CR de Conseil depuis au moins 8 ans*) même s'il y a une amélioration faisant suite au rebouchage de siphons. Depuis 1 mois, des odeurs à l'extérieur ont été signalées. Après recherche, il semblerait que la canalisation soit détériorée sous le portail qui a été changé ce printemps. Une intervention devrait avoir lieu, un mercredi.

Toujours concernant les sanitaires, les « robinets » poussoirs ne sont plus adaptés aux enfants car trop difficiles à actionner ou la durée de libération de l'eau est trop courte. Ici aussi, la vétusté de ces lieux est mise en cause. Cela pourrait faire l'objet d'une programmation de travaux pour une remise à neuf de ces espaces qui ne sont pas récents. C'est dans ce but que ce sujet est de nouveau à l'ordre du jour.

La connexion internet devait être revue : l'école serait liée au serveur de la Mairie, via les ondes (Wifi dédié ?) en attendant la fibre vers 2022. Quelles seront les conséquences sur le débit ? Quels types d'ondes propagées et les conséquences sur la santé du public (enfants, adultes) même si les discours officiels se veulent rassurant sur ce sujet ?

Un recrutement à l'initiative de la municipalité a débuté au mois d'août auquel le directeur a participé, pour remplacer Mme Delalay partie fin septembre (une ATSEM doit débiter en décembre). La demande de l'école pour que ce soit une seule personne qui assure la transition a été actée par la mairie. Cette personne a l'expérience de ce travail et cela est apprécié par les enseignants-es.

En juin, la Municipalité a élaboré un plan de réorganisation des tâches de ménage dans les locaux scolaires et périscolaires. Lors du dernier Conseil, nous écrivions : « N'étant pas certains que dans le schéma retenu par la municipalité toutes les salles puissent bénéficier d'un entretien optimal... ». Nos craintes se trouvent confirmées car, en décembre, le contrat avec la société qui s'occupe pour le moment des « espaces communs » (hall, sanitaires...) sera rompu. Or, les Aides Maternelles qui terminent actuellement à 18h00, ne pourront pas ajouter à leurs tâches l'entretien des « communs ». L'organisation doit donc être revue d'ici 1 mois. Pour cela, le suivi, l'accompagnement dans cette nouvelle organisation devait être assuré ; ça n'a pas été le cas de l'avis général. Pour effectuer les changements dans l'organisation actuelle, une nouvelle concertation devrait être organisée pour ne pas dégrader encore plus la partie entretien des locaux et ne pas épuiser le personnel qui en a la charge.

D'autre part, la désinfection dans les lieux communs n'est pas optimale au regard du protocole qu'on se doit d'appliquer.

Enfin, l'Aide Pédagogique (APC) reprend dès novembre à 16h15. Il y aura donc « conflit » entre cette activité (obligatoire) qui nécessite des salles de classe et le nettoyage (situation qui n'existait pas les dernières années – NAP pendant ce temps d'APC).

La restauration et le transport scolaire

(En raison de l'absence de représentants de la municipalité, ce sujet n'est pas abordé en profondeur.)

L'école n'a pas à disposition les listes mises à jour des enfants transportés. Il faut en faire la demande à chaque rentrée et régulièrement. Les modifications ne sont pas communiquées ce qui pose problème parfois pour savoir si un enfant prend le car ou pas. Ce serait un point à aborder de nouveau avec la CCBVC. Les familles doivent donc nous prévenir sans faute à chaque changement dans les habitudes (fiche « Qui, Quand prévenir » de rentrée).

l'APE Association des Parents d'Élèves

Moins de manifestations cette année en raison de la situation sanitaire. Les familles seront toutefois sollicitées pour les ventes de sapins et chocolats, d'huitres, une tombola, la fête des mères, pour aider à la préparation et à l'animation de la fête des écoles en juin. L'A.P.E. sera présente au marché de Noël (stand à tenir, donc besoin d'aide aussi).

Le prochain Conseil devrait avoir lieu en mars, date à définir.

En annexe :

- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception
- fiche « les bons réflexes »

La séance du Conseil se termine ce 13 octobre à 20h30
le directeur